

## **Le village gaulois d'Acy-Romance (Ardennes) Vie quotidienne et pratiques religieuses**

Bernard LAMBOT\*

Naguère, présenter le plan d'un village gaulois était une utopie. Les progrès scientifiques considérables intéressant la culture matérielle et l'art celtiques, objet de toute l'attention des chercheurs depuis plus d'un siècle, se sont accélérés avec les moyens modernes. Il n'est pas jusqu'à la religion, sujet de prédilection des exégètes, qui n'ait été revisité de fond en comble à la suite de la découverte des sanctuaires du nord de la Gaule. Le monde rural, avec ses fermes, ses exploitations minières, ses bouilleurs de sel, a pris corps ces dernières années. Les *oppida*, villages fortifiés de plusieurs dizaines, parfois centaines d'hectares, ont révélé des techniques de fortification remarquables, des îlots d'habitat avec rues, clôtures, maisons, caves et greniers sur poteaux. Mais la connaissance d'un plan complet de village groupé se heurtait à deux obstacles majeurs : en découvrir un de superficie raisonnable, avoir la possibilité de le fouiller intégralement avec le temps de la réflexion.

Quinze années de recherches estivales à Acy-Romance, petite commune du département des Ardennes au cœur du territoire du peuple gaulois des *Remi*, ont balayé l'image du village inorganisé, chaotique, véhiculé par les manuels scolaires et une célèbre bande dessinée.

L'entreprise n'est pas mince et peut surprendre. Combien d'automobilistes se sont interrogés sur ces immenses tas de terre s'élevant dans les champs récemment moissonnés entre lesquels s'activaient, courbés vers le sol, en plein soleil ou sous la pluie, quelques dizaines de jeunes gens ? Ceux d'entre eux qui sont repassés quelques semaines plus tard, n'ont pas dû être moins surpris de constater le nivellement du terrain et de voir un agriculteur labourant ce champ. À Acy-Romance, pas de chantier archéologique permanent, mais un grand décapage de la terre cultivée à la pelle mécanique après la moisson, puis, à l'issue de la fouille, le rebouchage au bulldozer et la remise en culture. Cette fabuleuse opportunité est due à la compréhension des agriculteurs, et c'est ainsi qu'au fil des ans le village gaulois, occupant une superficie de vingt hectares, a été fouillé dans sa quasi-totalité.

\* De la Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne

## UN NOUVEAU VILLAGE

Les motivations qui ont conduit un groupe de migrants gaulois à venir s'installer en ces lieux ne sont pas connues précisément, mais elles participent d'un vaste mouvement intéressant une grande partie de la Gaule dite chevelue. Les dates dendrochronologiques qui se multiplient, fixent ce phénomène au début du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., phénomène qui témoigne d'une expansion démographique importante impliquant une réorganisation économique et certainement politique de la société.

Le choix de ce plateau calcaire dominant la vallée de l'Aisne d'une cinquantaine de mètres n'est pas innocent. Le contrôle de la voie de communication naturelle qu'est la rivière, un sol pauvre, certes, mais facile à cultiver, et des herbages en contrebas, sont des atouts majeurs. Il y a aussi, et peut-être surtout, les tertres funéraires des ancêtres qui s'élèvent sur les flancs de ce plateau depuis l'âge du bronze final, mille ans plus tôt.

C'est un acte hautement symbolique que le grand prêtre fait en désignant un tertre funéraire d'une vingtaine de mètres de diamètre comme centre, l'*omphalos*, du village à construire. C'est de cette tombe sacrée d'ancêtre, l'*héron*, que sont tracées les grandes lignes découpant l'aire définie de l'habitat en grandes parcelles régulières. Le terrain débroussaillé, les maisons provisoires installées, les réserves de grains emmagasinées dans quelques silos, les animaux domestiques parqués, quelques parcelles ensemencées avant l'hiver, et il est temps de passer au lotissement général.

"*Tout le peuple Gaulois est très religieux*" (César, B.G. 6, 16) et c'est l'espace culturel et communautaire qui est aménagé immédiatement. Une grande place publique de près d'un demi-hectare, délimitée par une palissade, occupe le haut du plateau, l'acropole. Cinq bâtiments suivant une progression géométrique régulière, autant dans leurs dimensions que dans leurs espacements, sont construits parallèlement au grand côté ouest. À l'extrémité nord de cet alignement, le plus imposant d'entre eux, de 110 m<sup>2</sup> de superficie, surmonte un puits carré de 7,40 m de profondeur. Imaginons l'élévation de ce temple, dont la tour centrale avoisine les quinze mètres, son porche d'entrée sculpté et peint ! L'ensemble qui barre l'horizon est majestueux.

Trois grandes cours d'un hectare ont été tracées et les îlots délimités en périphérie sont bâtis. Les éleveurs sont installés dans le quartier nord-est, les agriculteurs à l'est et les artisans forgerons et dinandiers dans celui du sud-est. Cette organisation n'est pas le fruit du hasard, elle répond à une conception sociologique structurée du village et à des impératifs fonctionnels. Les éleveurs seront à moins de 500 mètres de la rivière et des prés et les artisans sous les vents dominants d'ouest afin d'éviter la propagation des incendies à la totalité du village. Les agriculteurs, conservateurs des semences, meuniers, mais aussi tisserands à leurs heures, sont au milieu. L'import-

tante main d'œuvre nécessaire à l'agriculture et au jardinage sera cantonnée dans un quartier central constitué de bâtiments alignés de chaque côté de petites rues. C'est elle qui produira aussi, pendant la mauvaise saison, divers objets manufacturés en os, en corne mais aussi certainement en bois. Confiné entre les éleveurs et le centre religieux, un quartier, pauvre à l'évidence, est réservé aux gens de service, aux dépendants, en un mot aux esclaves. On trouvera dans ce secteur un élément d'entrave.

## **PROPRIÉTÉ, FAMILLE ET FOYER**

L'organisation de la communauté dépasse le découpage spatial initial en trois catégories socioprofessionnelles. Les quartiers d'habitats sont divisés en parcelles, de superficie égale en fonction de leur spécificité, délimitées par des clôtures. Dans chacune s'élève la maison et divers bâtiments annexes, granges, greniers, appentis, etc. Le religieux vivant dans une maison assez vaste à proximité des temples bénéficie, comme les autres, de diverses constructions secondaires qui témoignent de son intégration au sommet de la pyramide hiérarchique.

Chez les éleveurs et les artisans le responsable, le "chef", a ses aises dans une vaste bâtisse de plus de cinquante m<sup>2</sup> au sol. Les maisons des autres membres de la famille, les gens de service et les bâtiments agricoles ou artisanaux se répartissent de façon assez similaire sur les propriétés. Les superficies des maisons sont les indicateurs d'une gradation dans l'aisance des propriétaires. Les amphores vinaires importées de méditerranée, témoignent de ce niveau de vie et aussi de l'attrait des Gaulois pour cette boisson.

Les maisons à l'architecture robuste de bois équarris, aux toits de chaumes et murs de torchis blanchis au lait de chaux ont fière allure et préfigurent l'habitat traditionnel en colombage. Les angles coupés des pignons imposent des toits en croupe. Dans ces nobles demeures, il y a un étage où pour le moins un grenier complet sur plancher. Dans l'âtre trônent des chenets à têtes de béliers en terre cuite et sur les étagères et les tables basses s'empilent des vases de qualité. Il n'en est pas de même pour les demeures rectangulaires des ouvriers agricoles au confort bien plus spartiate, une simple plaque d'argile posée sur le sol servant de base au foyer. Les détritiques jetés dans les silos et les fosses reflètent des épisodes de la vie quotidienne, parfois dramatiques comme les incendies, ou anecdotiques comme le bris d'une meule ou de quelques vases. Ces dépotoirs sont aussi des mines d'informations concernant l'alimentation et les activités artisanales.

## **LA VIE RELIGIEUSE**

Le village d'Acy-Romance a révélé une grande diversité dans les manifestations religieuses, pour la plupart publiques.

### **Des sacrifices humains**

Des pratiques mettant en jeu des humains sont connues essentiellement dans ce village, pour l'heure.

Devant l'entrée du grand temple une esplanade a servi de lieu de sépulture à dix-neuf jeunes hommes, inhumés, roulés en boule, la tête entre les pieds. Ces défunts ont eu de toute évidence un traitement bien particulier, à une période où l'incinération des corps est la règle pour les classes aisées. Qui sont-ils et comment sont-ils morts ? Le résultat d'une méticuleuse enquête ne négligeant aucun détail archéologique, n'apporte pas de réponse précise et définitive à la première question, mais permet de reconstituer une partie de leur destin *post mortem*.

Chacun de ces hommes, après sa mort, a été placé dans une caisse en bois et descendu dans le puits du grand temple. Son séjour dans cet espace confiné, à température fraîche constante, a été suffisamment long pour qu'il se momifie naturellement. Il est probable que c'est au cœur de l'hiver, seule saison compatible avec une momification naturelle, que se tenait ce cérémonial.

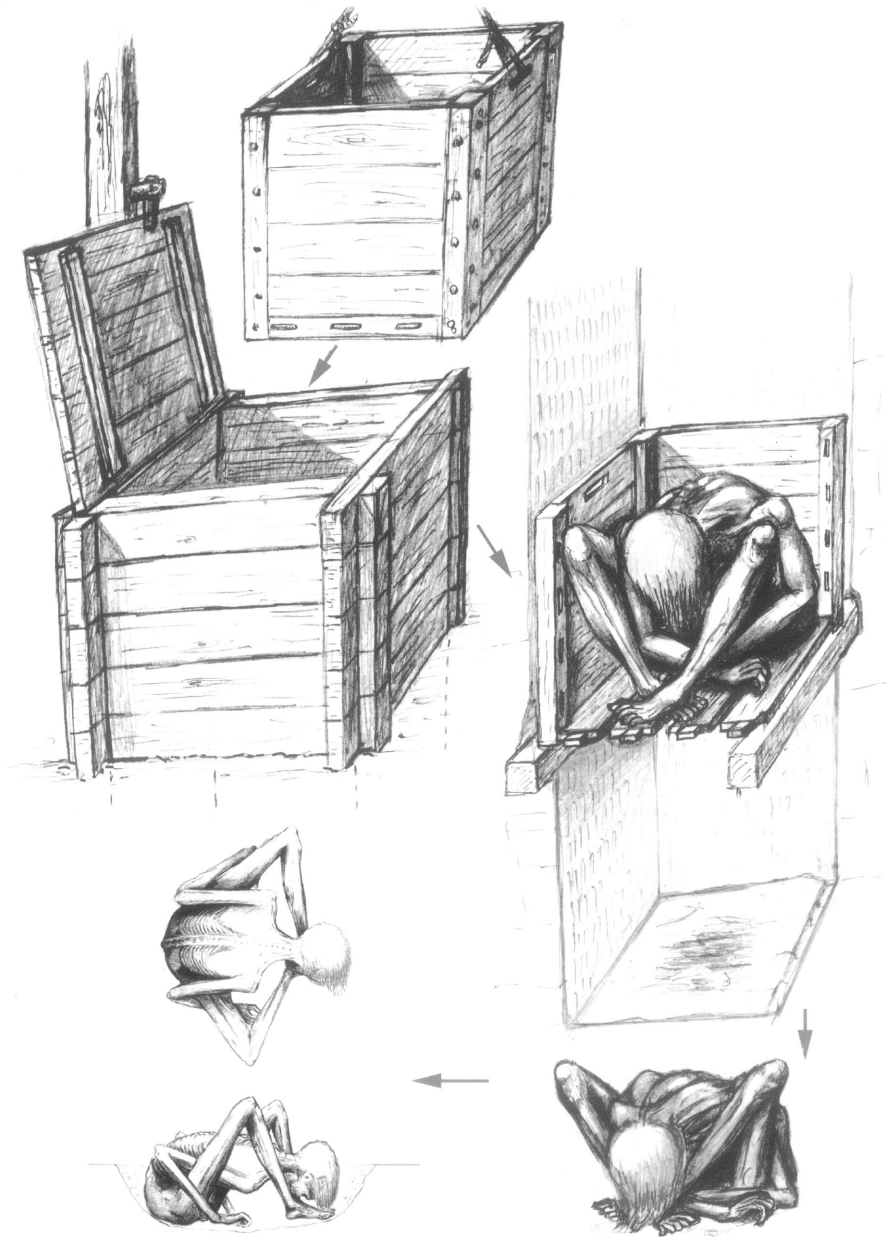
L'érosion et les travaux agricoles nous privent de la plupart des crânes, mais un autre jeune homme découvert à proximité témoigne de pratiques expéditives. Il a été tué d'un coup de hache porté sur le côté droit du crâne, les mains liées dans le dos. Ultime victime, en violation de l'interdiction des sacrifices humains prononcée quelques années plus tôt, laissant le grand temple à l'abandon et imposant le comblement du puits cultuel !

Trois autres personnages ne sont pas moins intrigants. Eux aussi ont été momifiés naturellement, en position assise, puis enterrés en ligne dans des fosses carrées au centre de la cour des éleveurs. Tournés vers le soleil levant ils sont le contraire de ceux ayant séjourné dans les entrailles de la terre, le monde de la nuit. Ils sont la face lumineuse d'une même pratique religieuse, le jour après la nuit, le monde des vivants après celui des morts. Comment ne pas évoquer à leur sujet le texte de César "*tous les Gaulois se prétendent issus de Dis Pater... Ils mesurent la durée, non pas d'après le nombre des jours, mais d'après celui des nuits...*" (B.G. VI, 18).

Quels délits ou quels crimes avaient-ils commis ? Etaient-ils seulement coupables de quelques actes punis de mort ? Ou simplement désignés comme tels ou choisis dans une classe pauvre de la population ? Cela importe peu à dire vrai, ce qui compte c'est le sort qui leur a été réservé et leur consécration aux dieux, donnant corps aux écrits antiques faisant état de telles pratiques.

### **Des repas communautaires, des banquets et des festins**

Des marchés, mais aussi des réunions publiques se sont tenus probablement sur la grande place centrale. Des repas collectifs où étaient consommés des bœufs et des



chevaux, chaque espèce étant cantonnée dans une moitié de l'enceinte, avaient lieu régulièrement. Le sacré y tenait sa part.

Quatre fosses rectangulaires révèlent des pratiques d'où les dieux n'étaient pas absents. Concentrées à l'est de la place, elles renferment des dizaines d'épaules et de gigots de brebis, abattues à l'âge de trois ans. Les fœtus rejetés avec les entrailles témoignent qu'elles étaient toutes gravides et permettent de fixer la date de la cérémonie à la fin du mois de décembre ou au début du mois de janvier. À chaque fois, cent cinquante animaux environ étaient mis à contribution, ce qui témoigne de l'ampleur de l'acte et de son caractère communautaire. Il s'agit en l'occurrence de véritables hécatombes, au sens premier du mot. Une faible part de la viande du sacrifice était réservée aux puissances divines.

### **Des lances par milliers**

Dans le quartier des artisans métallurgistes, un autre aspect des pratiques religieuses a été révélé récemment.

Près de deux milles fers de lances miniatures et quelques dizaines réels, détruits volontairement, ont été jetés dans une grande citerne circulaire de cinq mètres de profondeur. Résultats de nettoyages successifs d'un temple élevé à proximité, cet amas d'ex-voto, évoque l'existence d'un dieu de la guerre, le *Mars Camulus* des Rèmes, connu par l'épigraphie. Des centaines d'armes miniatures sont connues sur deux sanctuaires du territoire des Rèmes, à Mouzon et à Baâlons-Bouvellemont, dans le département des Ardennes. Dans le premier, il s'agit principalement de boucliers et d'épées, dans le second de fers de lances et de morceaux de cottes de mailles.

À moins de deux kilomètres à l'ouest du village d'Acy-Romance, un grand sanctuaire gaulois, devenu romain après la Conquête, était probablement consacré aussi à Mars à en juger par le grand nombre d'armes réelles détruites, volontairement entassées dans un fossé et jonchant le sol par endroits. Ce sanctuaire a ensuite vu le dépôt, par milliers, de rouelles en plomb ou en bronze.

### **Des tombes de religieux, des cimetières pour les riches.**

Sacrifiés = sacrificateurs ! Les nécropoles étant fouillées, il était naturel d'essayer d'identifier parmi les tombes, celles des religieux, des druides. Un homme étant mort d'un coup de hache, c'est dans cette direction que l'enquête a débuté pour aboutir finalement à l'identification de six tombes présentant des caractères communs. Elles comptent, chose rare, des armes mutilées volontairement, la panoplie guerrière étant parfois complète : épée, lance et bouclier. Les plus anciennes renferment une hache de petite taille, de sacrifice à l'évidence, et les plus récentes un grand couteau et un couperet appelé "feuille de boucher". Ces défunts avaient de petits seaux à garnitures de bronze et de la vaisselle de bronze, de grands vases à liquide ou des fragments d'amphores, tous ustensiles et boissons nécessaires au rituel. Leur était-il

réservé la possibilité de graver et de sculpter des images et des signes, comme le suggèrent les panoplies d'outils qui accompagnent certains d'entre eux ? Cette question-là demeure sans réponse.

Singulières par leur contenu, ces sépultures ne se démarquent pas des autres tombes par leurs emplacements dans les cimetières ou par des aménagements particuliers, chambre funéraire ou bâtiments. Bien au contraire elles se situent dans la "moyenne" des tombes des huit nécropoles fouillées au nord et à l'est du village.

Avoir la totalité des tombes d'un habitat et connaître dans son intégralité ce dernier est une grande première qui modifie considérablement notre perception de la mort et le traitement réservé aux défunts à la fin de l'indépendance gauloise. Il est évident que la majorité de la population n'a pas droit au rituel de l'incinération et de la mise en terre accompagnée du viatique indispensable au dernier voyage. Moins de cent cinquante personnes seront brûlées et enterrées pendant les deux siècles d'existence d'un village de vingt hectares de superficie. Évaluer le nombre d'habitants par génération relève de la conjecture, d'autant que le nombre d'esclaves, probablement important, est impossible à estimer.

La notion de propriété perceptible dans le découpage de l'habitat et la hiérarchisation du lotissement se retrouve sous d'autres formes dans les nécropoles. Contrairement au village, chaque cimetière est délimité par un profond fossé bordé extérieurement par un talus, séparant l'espace des morts de celui des vivants et marquant ainsi une appropriation d'une parcelle de sol pour l'éternité. L'emplacement géographique de chaque nécropole répond aussi à une évidente volonté de montrer la puissance de la communauté et sa mainmise sur de vastes territoires, chacun de ceux-ci étant attachés à une entité familiale et, partant, à un groupe socio-économique. Au sein même du cimetière, chacun y a sa position sociale matérialisée. Le chef de famille, l'ancêtre fondateur, le puissant du groupe professionnel verra son statut de vivant transposé dans un vaste mausolée, ses restes incinérés reposant dans une chambre funéraire coffrée symbolisant sa demeure où seront déposées des offrandes en nombre. Ses proches et descendants bénéficieront de monuments moins ostentatoires. Quant aux autres membres aisés, leurs tombes seront plus modestes dans leurs dimensions et leurs contenus.

Lorsque César parle de "funérailles magnifiques et somptueuses", il fait allusion précisément aux cérémonies accompagnant la préparation du défunt à sa mise au bûcher et aux manifestations destinées à immortaliser sa grandeur au regard de la population locale, mais aussi vis-à-vis de ses égaux et clients plus ou moins lointains. Le repas funéraire tiendra une grande part dans cette démonstration, la boisson de luxe importée, le vin, y tenant une place ritualisée importante. La découverte de chiens de petite taille, incinérés avec le défunt, donne crédit aux propos du général romain qui précise que "*tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même des êtres vivants...*" (B.G. VI, 19). Pour les plus aisés, une mise en scène des offrandes est, elle aussi, destinée à donner une image gratifiante du personnage.

## RÈMES ET ROMAINS

À l'arrivée de César en Gaule, il y a déjà bien longtemps que les populations de la Champagne entretiennent des relations suivies avec la Méditerranée. Les ancêtres des Gaulois d'Acy-Romance sont allés probablement jusqu'à Rome au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. À la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, les relations commerciales s'intensifient avec l'importation de vin. Nous n'en sommes déjà plus au troc, à un système économique basé sur les échanges. Un siècle avant, tous les autres peuples de Gaule belgique, vers 150/140 avant J.-C., les Rèmes ont adopté la monnaie. Leur panthéon s'est sensiblement romanisé, comme l'atteste la vénération d'un Mars tribal. Quoi de plus étonnant qu'à l'arrivée du conquérant, les Rèmes l'assurent de leur soumission et de leur fidélité ? Ils tiendront parole. Cette décision a été abondamment commentée et les qualificatifs n'ont pas été très élogieux : traîtres aux Belges, ils l'étaient aussi envers une "patrie" gauloise imaginaire. N'étaient-ils pas simplement éclairés et judicieux ? Toujours est-il que cette attitude leur vaudra d'avoir la plus belle ville de Gaule belgique au premier siècle de notre ère.